



Municipalité de Saint-Sylvestre

**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 2 juin 2025 le Conseil a adopté

LE PROJET DE RÈGLEMENT

N° 191-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT ZONAGE N°05-97 VISANT À :

**Visant à décaler le chapitre XVI « Procédure, sanction et recours » et le chapitre XVII « Dispositions finales » pour qu'ils deviennent respectivement les chapitres XVII et XVIII et soient renuméroté en conséquence**

**Visant à inclure le chapitre XVI intitulé « Disposition relatives à l'implantation des éoliennes commerciales »**

1. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 16 juin 2025, à 19 h, à la salle Bonne entente au 423-B rue Principale. Au cours de cette assemblée publique, la personne désignée par le conseil municipal expliquera les projets de règlements ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
2. Le projet de règlement N°191-2025, concerne des dispositions applicables dans toutes les zones.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au 423-B rue Principale heures normales de bureau et au lien suivant : <https://www.st-sylvestre.org/?page=reglements-municipaux#>
4. Le projet de règlement N°191-2025 ne contient pas des dispositions propres à un règlement d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
5. L'illustration des secteurs spécifiquement touchés par chacune des dispositions peut être aussi consultée au bureau municipal, aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Sylvestre, 3 juin 2025



Louise Breton  
Directrice générale et greffière-trésorière  
De la Municipalité de St-Sylvestre

---

Saint-Sylvestre, 3 juin 2025

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, déclare que j'ai publié l'avis de l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement N°191-2025 en affichant une copie de cet avis à l'endroit désigné au bureau municipal le 3 juin 2025, à Alimentation St-Sylvestre et dans le journal *Entre les branches* du 3 juin 2025.



Louise Breton  
Directrice générale et greffière-trésorière  
De la Municipalité de St-Sylvestre

---